



**Déclaration FSU Concertation sur la Rénovation de l'Ecole de la République CAEN du 17 septembre 2012**



Après des années de saccage systématique, l'alternance politique consécutive aux dernières élections a suscité, à la fin de l'année scolaire dernière, beaucoup d'attentes et d'espoirs parmi les personnels. D'autant plus que l'Éducation a été affichée comme l'une des grandes priorités du quinquennat, avec notamment l'annonce d'un grand débat pour la refondation de l'école.

Les attentes étaient fortes ; la déception est à la même hauteur. La rentrée 2012 est catastrophique, des mesures symboliques, ne coûtant rien, n'ont pas été prises.

Dès cet été, la FSU a pris ses responsabilités pour que la concertation soit engagée sur la Rénovation de l'Ecole de la République dans de bonnes conditions. Elle a contribué au niveau académique - en plus du niveau national - à ajouter un certain nombre de thématiques essentielles, à la demande du secrétariat général du rectorat. Or, à ce jour, elle n'en a reçu aucun retour officiel. Les modalités de cette concertation-compte tenu de son enjeu- posent, quant à elles, un certain nombre de problèmes. Tout d'abord, les délais, entre juillet et mi-septembre, font peu de cas à la fois de la réalité du terrain et de la nécessité de prendre du temps face à l'ampleur du chantier annoncé. Ensuite, les réunions prévues dans l'académie ne nous satisfont pas non plus : en ce qui concerne l'invitation d'aujourd'hui, nous regrettons qu'elle n'ait pas un caractère plus large et que toutes les organisations syndicales représentées dans une ou plusieurs instances académiques ou départementales ne puissent être présentes. Un courrier intersyndical sur ce point envoyé à vous, Monsieur le Préfet, Madame le Recteur et au Président de Région, il y a plus de 2 semaines, n'a à ce jour obtenu aucune réponse. Nous demandons solennellement que la réunion d'aujourd'hui ait un caractère officiel et qu'un compte rendu officiel soit établi et acté par l'ensemble des membres ici présents. Le nombre de réunions et leur durée nous semblent également insuffisants pour pouvoir effectuer un travail sérieux. D'autre part, les réunions de bassin sont organisées dans la plus grande opacité: les invitations envoyées dans les bassins se font de façon on ne peut plus fantaisiste, nombre d'établissements n'étant représentés que par le chef d'établissement, ce qui est une curieuse conception de la concertation, les personnels et au premier chef leurs représentants au CA en étant souvent exclus. Le calendrier en outre, communiqué extrêmement tard, et suite à nos demandes insistantes, témoigne pour le moins de la même désinvolture, voire du même mépris des personnels, comme de celui des élèves et des parents d'élèves: un seul exemple, la réunion du bassin de Liévin qui s'est déroulée le 5 septembre, soit le lendemain de la rentrée et sans que les intéressés n'en aient été informés. Les mêmes constatations amères sont à faire pour les assises du supérieur. c'est ainsi que le SNESUP a dû adresser un courrier de protestation à la présidente du comité de pilotage national. C'est ainsi que, dans notre académie, le professeur Alain Dubrulle, rapporteur territorial, ne recevra les organisations syndicales que le 26 septembre, et pour une simple réunion d'information, soit une quinzaine de jours seulement avant les assises.

La FSU déplore le choix du gouvernement, auquel les autorités régionales restent malheureusement fidèles, de séparer rigoureusement les concertations respectives sur l'école et le supérieur, alors qu'au contraire, il s'imposait d'ouvrir le dialogue entre les deux niveaux sur plusieurs questions centrales directement communes : la formation des enseignants, l'orientation des élèves et nouveaux étudiants, la lutte contre l'échec scolaire et universitaire, le rapprochement entre les formations supérieures assurées au lycée et les cycles universitaire

Nous demandons, Monsieur le Préfet, Madame le Recteur, Monsieur le Vice-Président, pour qu'un véritable débat puisse avoir lieu au plus près des personnels, des parents, des élèves et des étudiants, qu'au moins une demi-journée soit banalisée dans chaque école, chaque établissement, chaque université, chaque service. Il en est encore temps. Une réponse négative ne pourrait que mal augurer de la valeur de la loi d'orientation qui en résultera. Nous ne pourrions par ailleurs en aucun cas nous satisfaire de la réponse des contributions internet. Cela est nécessaire si l'on veut que les

nouvelles lois soient préparées dans la concertation se mettent en place avec l'adhésion des personnels. Nous en sommes loin aujourd'hui : les personnels ont aujourd'hui le sentiment que le gouvernement va refonder l'Ecole et le Supérieur sans eux et qu'il n'y a donc aucun changement. Cela n'est pas acceptable.

La FSU s'élève également contre le caractère restreint et réducteur du cadre thématique de ces concertations parallèles sur l'école et le supérieur.

Ce cadre étant posé, la FSU a sur les deux axes que vous avez unilatéralement retenus aujourd'hui, des propositions qui font l'accord de la majorité de la profession. Certaines d'entre elles auraient pu être retenues et mises en oeuvre avant la rentrée ce qui aurait donné un signe fort de volonté de changement à la profession: suppression du Livret Personnel de Compétences dont la profession refuse précisément de s'emparer, tant il est inepte, éloigné des réalités du métier, adossé à un socle commun incompréhensible pour les élèves et leurs familles et en outre accélérateur de tri social et donc d'inégalités, qu'elles soient sociales ou territoriales ; abandon du dispositif Eclair qui n'améliore en rien les inégalités, les creusant au contraire et provoquant en outre chez les personnels une énorme souffrance au travail ; suspension de tous les dispositifs dits d'excellence et à l'autre bout de la chaîne des ERS (Etablissements de Reinsertion Scolaire) et établissement d'un bilan objectif de leur fonctionnement, de leurs moyens et de leurs finalités. Pour une Ecole plus juste sur tous les territoires, il faut en outre, pour la FSU, rétablir la carte scolaire et la repenser de manière intelligente en lien avec une politique de la ville favorisant la mixité sociale.

. Il faut aussi réparer une Ecole qui a été saccagée ces dernières années, cela passe nécessairement par la mise en place de pré-recrutements en licence, la création de postes de fonctionnaires en nombre suffisant - en enseignants, CPE, COP, surveillants, chefs d'établissements, personnels sociaux et de santé... - et l'enrichissement de l'offre de formation qui elle aussi a été saccagée. Et c'est bien là pourtant l'une des premières causes d'inégalités.

Cela passe aussi par le respect du cadre national du Service Public d'Éducation : toute tentative ou tentative de décentralisation ne pourrait que se retourner contre l'objectif de justice et donc contre les élèves. Cela passe aussi par une formation initiale et continue qui prenne en compte la difficulté sociale ou le handicap et qui permette ainsi à la fois une meilleure relation de l'institution et des parents et une vraie lutte contre les inégalités. Cela passe enfin par l'affirmation de la séparation du premier et du second degrés : l'amélioration des liaisons primaire/collège, collège/lycée ou lycée/supérieur ne devant pas servir d'alibi à la mise en place d'une école du socle au moins dans le premier cas qui elle aussi n'est qu'un accélérateur d'inégalités. Enfin, il faut revenir sur la mise en concurrence des écoles et des établissements introduite par la loi Fillon de 2005 et dont nous souhaitons vivement que le gouvernement se détache une fois pour toutes.

En ce qui concerne l'enseignement agricole, il est important de préserver l'implantation des établissements agricoles publics sur le territoire ( afin de préserver également les services publics en milieu rural) \*il faut refonder l'Ecole afin qu'elle retrouve ses valeurs républicaines!(actuellement l'enseignement agricole public ne scolarise en effet que 20% des effectifs dans l'académie). D'autre part, il n'est pas acceptable que l'enseignement agricole privé propose des formations qui ne sont pas accessibles dans les établissements agricoles publics (afin de permettre le libre choix des familles) .

Toutes ces propositions, nous en sommes sûrs, permettraient dès l'année prochaine d'autres rentrées que celle que nous venons encore une fois de vivre. Dans le premier degré, l'annonce de la création de 1000 postes, s'est soldée uniquement par 30 postes pour l'académie de Lille, une goutte d'eau face aux centaines de destructions de ces dernières années. Dans l'enseignement supérieur, l'annonce de la création de 1000 postes cette année est une goutte d'eau dans la mer : par exemple, il manque 446 postes dans la seule université Lille 2, selon un récent rapport de l'IGAENR. Les RASED sont toujours démantelés, les SEGPA attaquées fortement, des milliers d'enfants de moins de trois ans sont restés à la porte des écoles, des classes sont sans remplaçant, il n'y a pas d'aide administrative pour la direction d'école et les conditions de travail sont dégradées par une logique purement managériale contraire aux valeurs du service public.

Dans le second degré, la situation est désastreuse puisqu'aucun moyen supplémentaire - ce qui aurait été un signe fort - n'a été débloqué. Les classes sont très chargées – les secondes à plus de 35 élèves sont fréquentes...- nombres d'enseignements, y compris obligatoires, ont été supprimés et il n'y a déjà plus de TZR dans certaines disciplines ... Le problème du manque de manuels scolaires dans nombre de collèges faute de crédits d'Etat suffisants est également alarmant. En outre, la situation des stagiaires est préoccupante : pressions pour accepter les 3 heures de décharge en heures supplémentaires, notamment dans les établissements où ils sont les rares spécialistes de leur discipline - les ex-contractuels ou titulaires étant, eux, privés de la décharge de 3 h, formation de 6 h par semaine qui s'ajoute à un emploi du temps déjà bien lourd et qui laisse peu de temps à la préparation des cours et à la correction des copies, sans compter l'exigence du CLES et du Ci2<sup>e</sup> que beaucoup de stagiaires seront dans l'incapacité de valider à la fin de leur stage.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche également, des mesures immédiates peu coûteuses auraient pu être prises avant la rentrée, afin d'instaurer le climat de confiance nécessaire à la concertation qui s'ouvre et de rassurer personnels et usagers quant aux intentions du gouvernement de revenir radicalement sur la politique antérieure profondément destructrice du service public.

Comme dans toute la fonction publique, les personnels attendent depuis trop longtemps la revalorisation salariale dont ils sont injustement privés.

La FSU continue et continuera à défendre, dans ce contexte, une Ecole de qualité, plus juste pour tous de la maternelle à l'université.

La FSU continuera de se faire entendre et construira les mobilisations fortes qui pourraient s'imposer. Le changement doit être une réalité au service de tous, au service de la démocratisation et de l'Education Nationale.